



Vente de véhicule impossibilité d'obtenir la nouvelle carte g

Par **Pascal Bermagouet**, le **24/02/2016** à **08:59**

Bonjour ,

Mes parents , âgés ont acheté le 15/01/2016 un véhicule à un particulier et ont payé à la cession. Sur la carte grise sont portés deux noms -Monsieur et madame- mais ce couple est en séparation imminente. Lorsque j'ai sollicité la nouvelle carte grise auprès de la préfecture , celle-ci m'a refusé la nouvelle carte grise car Madame a fait opposition sur la vente. Depuis je n'arrive plus à joindre ce monsieur indélicat. De plus la déclaration de cession n'est pas signée par le vendeur au bon endroit. Que me conseillez vous .

Je vous remercie de votre réponse .

Cordialement